

LES ADRETS DE L'ESTEREL
VAR



LES ADRETS

#8 | MAGAZINE



SPECIAL BILAN MANDAT 2020 - 2025

JUILLET
2025

www.lesadretsdelesterel.fr





L'ESTIRADO ***
Hôtel & Restaurant

Chemin panoramique
Quartier du Logis de Paris
83600 Les Adrets-de-l'Estérel

04 94 40 90 64
estirado@estirado.com

estirado.com





Emmanuel ROMAN

Artisan maçon depuis 2002

06 71 21 02 70

**Maçonnerie générale
Rénovation
Spécialiste Béton armé
Murs en pierre**

14, chemin de la Fontaine
83600 LES ADRETS-DE-L'ESTÉREL




TRAVAUX PUBLICS
dans la région Varoise
depuis plus de 40 ans

- 04 94 82 21 10 -

Centre d'Affaires Victoria 29
ZAC du Pôle BTP
33 Allée Sébastien Vauban
- 83600 FREJUS -

www.rbtp-sa.com

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

LES ADRETS
#8 | MAGAZINE



**SPECIAL BILAN MANDAT
2020 - 2025**

JUILLET 2025 www.lesadretsdelestere.fr

SOMMAIRE	
ÉDITORIAL	01
LE CONSEIL MUNICIPAL	02
FINANCES ET CHIFFRES CLÉS	03
JURIDIQUE - RH - CIMETIÈRE - ÉTAT CIVIL	05
VIE ÉCONOMIQUE, TOURISME, COMMUNICATION, ÉVÉNEMENTIEL	06
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME, VOIRIE, DOMAINE PUBLIC.....	08
PROJET PÔLE SPORTIF DU STADE	10
TRAVAUX ET NOUVELLES TECHNOLOGIES	12
SÉCURITÉ	13
ENVIRONNEMENT ET FORÊT	14
AFFAIRES SOCIALES, AFFAIRES SCOLAIRES, PETITE ENFANCE, INTERGÉNÉRATIONNEL, LOGEMENT-HABITAT	16
VIE ASSOCIATIVE, CULTURE, SPORTS	18
ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION.....	20

Retrouvez toutes les informations
de la commune
sur votre site internet :
www.lesadretsdelestere.fr
et sur
Les Adrets-de-l'Estérel



Directeur de publication : Jean-Pierre Klinhoff

Comité de rédaction, photos : Isabelle Martel, Régis Kaphan, Juliette Diaferio, Laurence Moulin

Photos : DR, AdobeStock

Régie Publicitaire : Groupe Mediaplus Communication

Z.I. Secteur C7 - Allée des Informaticiens - CS 30075

06705 St-Laurent du Var Cedex

Tél. : 04 92 271 389 - Site Web : www.mediapluscom.fr

E-Mail : contact@mediapluscom.fr

Impression : Imprimerie spéciale du Groupe Mediaplus Communication

Création graphique : Groupe Mediaplus Communication

Dépôt légal : 2025





Chères Adréchoises, chers Adréchois,



Jean-Pierre KLINHOLFF
Maire
Les Adrets-de-l'Estérel

L'avenir s'écrit aujourd'hui, soutenu par une vision collective et porté par la confiance que vous m'avez accordée depuis près de six ans. Cette période a marqué le début d'une transformation profonde pour notre village, guidée par des valeurs de rigueur, de probité et d'intérêt collectif.

Notre commune a su évoluer grâce à une équipe municipale renouvelée et à l'expertise d'une équipe administrative désormais sereine. Notre capacité d'autofinancement s'est considérablement renforcée sans recours à l'endettement. Les fondations financières solides qui ont été construites nous permettent d'envisager l'avenir avec sérénité et avec toute l'ambition que mérite notre village.

Les infrastructures essentielles de notre village ont connu une modernisation significative. Voirie, assainissement et distribution d'eau potable ont été considérablement améliorés, grâce notamment à nos échanges fructueux avec l'agglomération et à son soutien. Le Parc de la Source, devenu lieu de vie et de rencontre privilégié, illustre parfaitement cette dynamique de collaboration avec Esterel Côte d'Azur Agglomération, qui a grandement participé à son financement avec l'État, la Région et le Département. Il en est de même pour la réfection du terrain de football.

Six ans n'auront pas suffi pour mener à bien plusieurs projets structurants qui dessineront les Adrets de demain : le nouveau bâtiment associatif au stade de football, la Maison de L'Estérel au cœur du village, l'augmentation des capacités de stationnement et l'extension de l'aire de covoiturage en collaboration avec nos communes voisines.

Notre rayonnement s'intensifie à travers la démarche de labellisation « Commune Touristique », tandis que le Massif de l'Estérel s'apprête à rejoindre les Grands Sites de France. Ces reconnaissances viendront consacrer l'hospitalité, l'attractivité et l'authenticité qui font la réputation de notre territoire.

Avec l'équipe municipale et les agents communaux, nous n'avons cessé de poursuivre notre quête de cet objectif partagé par tous : **cultiver cet art du « bien vivre ensemble »**.

Alors, si je dois ne formuler qu'un vœux, c'est bien que chacun puisse continuer à s'épanouir dans le cadre exceptionnel que nous avons la chance de partager en préservant la qualité de vie que nous offre ce village unique.

LE CONSEIL MUNICIPAL



➤ **Jean-Pierre Klinholff**
Maire de la Commune
Président de toutes
les commissions municipales



➤ **Isabelle Martel**
1^{ère} adjointe
déléguée à la vie économique,
tourisme, communication &
événementiel ;
Environnement et forêt



➤ **Richard Hemain**
2^{ème} adjoint
délégué à l'aménagement du
territoire, urbanisme, voirie et
gestion du domaine public



➤ **Sylvain Houplon**
3^{ème} adjoint
délégué
à la vie associative,
culture, jeunesse et sport
et transports



➤ **Magali Macchia**
4^{ème} adjointe
déléguée aux affaires
sociales,
scolaires, petite Enfance,
intergénérationnel,
logement et habitat



➤ **Régis Kaphan**
5^{ème} adjoint
délégué aux finances, budget,
et commande publique.
Référént du Plan
Communal de Sauvegarde



➤ **Jacqueline Sanchez**
Conseillère municipale
déléguée à la sécurité,
à l'état civil, aux élections,
au recensement, et
aux services funéraires



➤ **Patrick Fernandez**
Conseiller municipal
délégué aux travaux, VRD,
bâtiments et prévention



➤ **Jérôme Havard**
Conseiller municipal
délégué aux nouvelles
technologies



➤ **Juliette Diaferio**
Conseillère municipale
subdéléguée
à la vie associative,
à la culture, à la jeunesse
et au sport



➤ **Laurence Moulin**
Conseillère municipale
subdéléguée au tourisme,
à la vie économique,
à la communication,
& événementiel



➤ **Jean-Paul Raoust**
Conseiller municipal
subdélégué à
l'aménagement du territoire,
gestion du domaine public,
transports, à l'environnement
et la forêt



➤ **Florence Bouchard**
Conseillère municipale
subdéléguée aux affaires
scolaires et à la petite
enfance



➤ **Elisabeth Graille**
Conseillère municipale
subdéléguée à l'état civil,
aux élections,
au recensement,
aux services funéraires



➤ **Vanessa Bessoudo**
Conseillère municipale
subdéléguée aux finances,
budget, et commande
publique



➤ **Evelyne
Bondoux-Fernandez**
Conseillère municipale



➤ **Patrick Reggiani**
Conseiller municipal



➤ **Jean-Paul Reggiani**
Conseiller municipal



➤ **Nello Broglio**
Conseiller municipal



➤ **Bertrand Dollet**
Conseiller municipal



➤ **Josette Remy**
Conseillère municipale



➤ **Alexandre Flori**
Conseiller municipal



➤ **Bernard Masbou**
Conseiller municipal



LES FINANCES COMMUNALES: UN REDRESSEMENT REMARQUABLE

“ La gestion d’une commune est un exercice d’équilibre permanent entre des impératifs parfois contradictoires : besoins immédiats et préparation de l’avenir, aspirations individuelles et bien commun, ambitions et contraintes réglementaires, investissements structurants et nécessités quotidiennes. Chaque décision doit servir l’intérêt collectif et améliorer la qualité de vie du village, tout en respectant une gestion financière exemplaire des fonds publics.

Une refonte méthodique des procédures comptables

Dès notre prise de fonction, nous avons restructuré en profondeur le circuit de la commande publique en instaurant un système de validation à double niveau : émission systématique de bons de commande et vérification rigoureuse du service fait avant tout mandat de paiement. Nous avons rapidement adopté la nomenclature comptable M57 et mis en œuvre le Compte Financier Unique pour plus de transparence. Pour affiner le pilotage budgétaire, nous

avons développé une comptabilité analytique inexistante auparavant et systématisé la comptabilité d’engagement, qui comptabilise les dépenses dès la commande et non au paiement. Cette anticipation budgétaire offre une vision prospective plus fiable.

Des investissements stratégiques

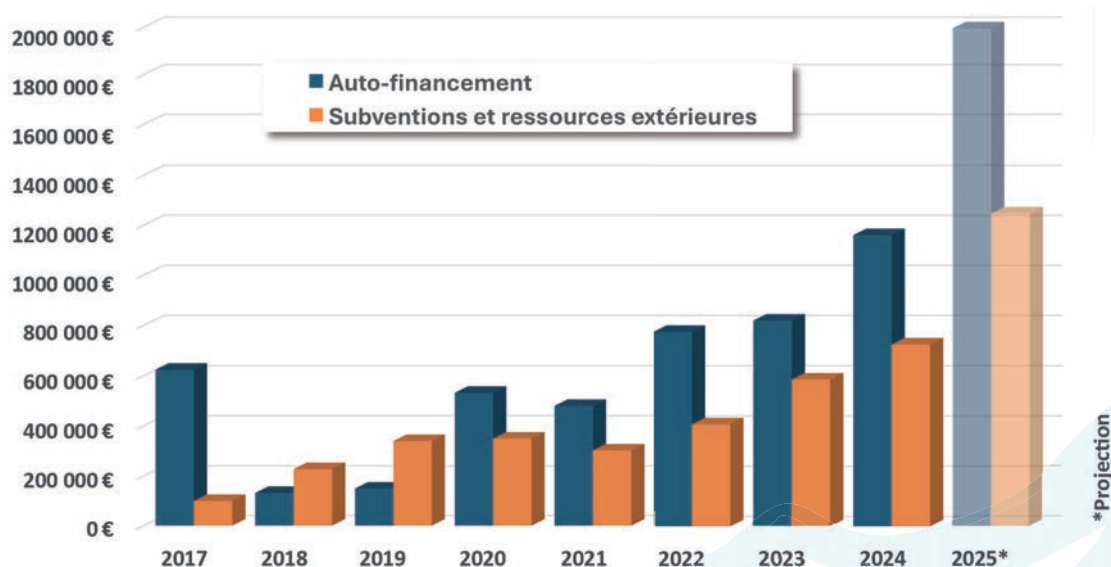
La commune accusait un retard considérable dans l’entretien de ses infrastructures essentielles : voirie, bâtiments publics, groupe scolaire et sécurisation des installations. Certains secteurs nécessitaient des interventions urgentes notamment le

chemin de Donat et le chemin de la Poterie qui menaçaient tout deux de s’effondrer. Il était également important de sécuriser l’intersection des Gabriels ainsi que le cheminement des piétons sur certains secteurs de la route du Lac et celle de l’église. D’autres aménagements étaient impératifs pour respecter le Plan de Prévention des Risques d’Incendies de Forêts.

Une ambition volontariste de financement

Face à un endettement maximal, nous avons mis en place une politique systématique de recherche de financements externes. Cette stratégie s’est révélée particulièrement efficace pour le parc sportif de la Source, projet d’un million d’euros qui n’a coûté que 202 000 € à la commune grâce aux subventions d’Estérel Côte d’Azur Agglomération, du Département du Var, de la Région Sud et de l’État. Au total, **les subventions obtenues ont augmenté de 360 % par rapport à 2019, atteignant plus de 2 100 000 €.**

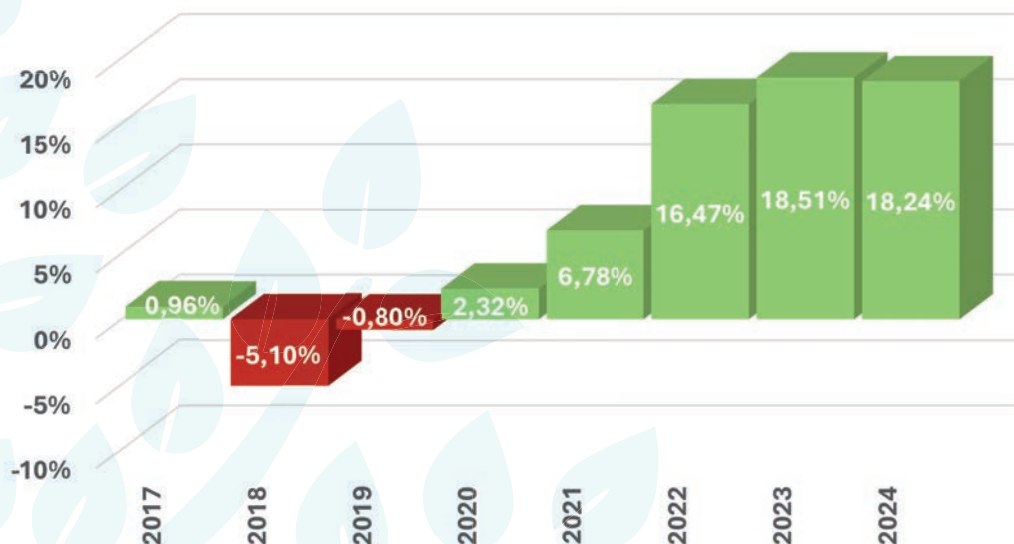
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS



CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT en % du fonctionnement

Une capacité d'autofinancement décuplée

La transformation la plus significative concerne **notre capacité d'autofinancement**, passée de 150 000 € en 2019 à 1 159 921 € aujourd'hui. Cette multiplication par huit résulte d'une valorisation du patrimoine communal et d'une gestion optimisée des frais de fonctionnement, sans compromettre la qualité des services publics.



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT RÉALISÉES

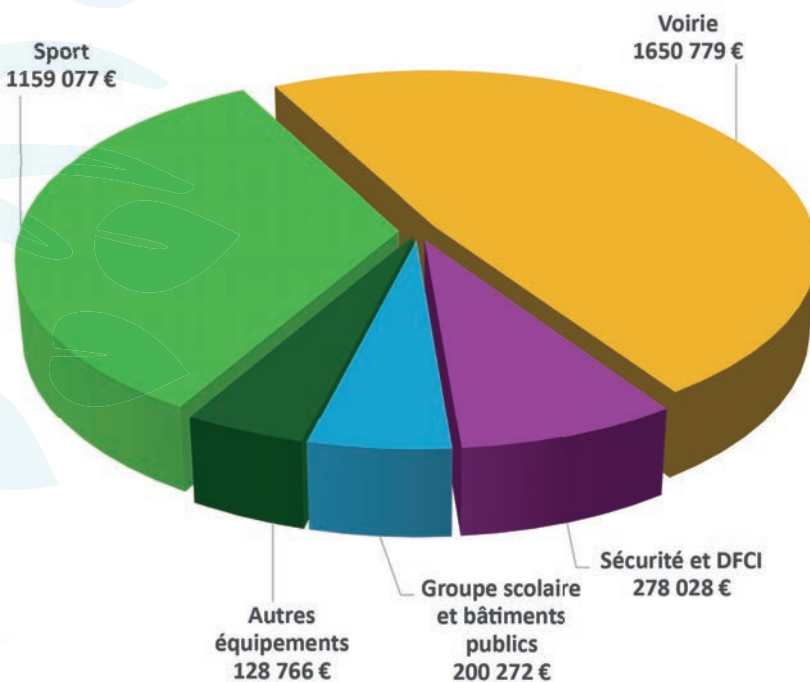
Une utilisation équilibrée des ressources

Ces nouvelles ressources ont financé un programme d'investissements diversifiés : près de la moitié pour la voirie, 1 160 000 € pour le développement des activités sportives et de loisirs, 180 000 € pour la modernisation du groupe scolaire et de la cantine, et 280 000 € pour la sécurité contre les incendies.

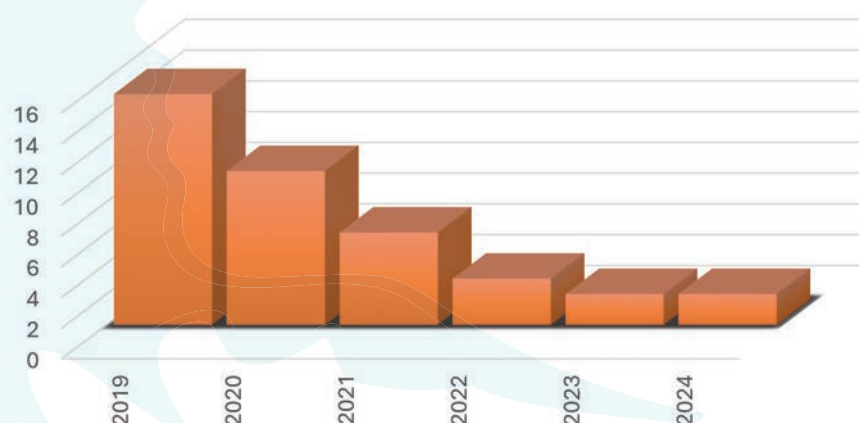
Un assainissement spectaculaire de la dette

Ces efforts ont conduit à un assainissement spectaculaire des finances publiques, avec une capacité de désendettement passée de 15 ans en 2019 (préoccupant) à seulement 2 ans aujourd'hui (excellent).

Il faut souligner que ces résultats n'auraient pas été possibles sans la qualité du service comptable, qui s'est vu attribuer un Indice de qualité comptable de 100 % par la Direction générale des Finances publiques, attestant de la fiabilité absolue des comptes communaux.



CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT



Cette gestion communale rigoureuse nous a permis de surmonter les contraintes auxquelles nous étions confrontés, au bénéfice d'un territoire partagé et vivant, où chaque citoyen peut pleinement trouver sa place.



RESSOURCES HUMAINES

Une gestion RH modernisée et structurée

- Élaboration des lignes directrices de gestion et du règlement intérieur.
- Reprise de l'avancement statutaire et mise à jour des dossiers individuels des agents.
- Régularisation du temps de travail et des obligations de service.
- Recrutement de 12 agents (remplacement): 2 cuisiniers en restauration scolaire, 2 agents d'entretien, 1 agent des services techniques, 1 policier municipal, 2 urbanistes, 1 Responsable des Services Techniques, 1 Directrice Générale des Services, 1 Responsable des Ressources Humaines, 1 agent administratif.
- Formations suivies par les agents depuis le début du mandat. Formations qui étaient jusque-là quasi inexistantes.
- Instauration d'un plan de formation pour les agents, jusqu'alors inexistant, permettant de développer les compétences professionnelles.
- Mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP), en collaboration avec le Centre de

Gestion du Var (CDG 83) et avec la nomination d'un Assistant de Prévention, assurant ainsi un suivi rigoureux des conditions de travail (inspection, conseils en prévention, formations ciblées) et un environnement de travail sécurisé conforme aux obligations réglementaires.

Valorisation et soutien des agents

- Actualisation et extension du régime indemnitaire, incluant la mise en place d'un nouveau régime pour la Police Municipale.
- Attribution de la Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat (PEPA) sur décision du Maire (facultative).
- Adhésion de la collectivité et participation mensuelle au contrat de prévoyance du CDG83 (maintien de salaire).
- Mise en place du Compte Personnel de Formation (CPF).

Optimisation des dépenses

- Renégociation des contrats via le nouveau marché « assurances collectivité », générant d'importantes économies.

I CIMETIÈRE

Une gestion modernisée pour mieux accompagner les familles

- **Numérisation:** mise en place d'un nouvel outil numérique permettant aux agents de gagner en efficacité, et, dans quelques temps, aux pompes funèbres, de consulter à distance les emplacements, disponibilités et caractéristiques des concessions.
- **Renumérotation des emplacements :** adoption d'une nouvelle numérotation plus logique, facilitant la lecture du plan et évitant des renumérotations globales à l'avenir. Le numéro de concession sera désormais différent du numéro d'emplacement.
- **Fiabilisation des données :** reprise et mise à jour de chaque dossier, amélioration des registres, enrichissement de la base de données.
- **Recherche des ayants droit :** pour une gestion plus rigoureuse et un meilleur accompagnement des familles.
- **Projets à venir :** révision du règlement intérieur du cimetière et étude d'une extension pour répondre aux besoins futurs.

Mise à
jour de
313
concessions

Mise à
jour de

2346
adresses
d'électeurs

ÉTAT CIVIL

Mise à jour des données électorales

- **Révision des fiches électeurs :** Mise à jour des adresses de tous les administrés suite à l'implémentation de la nouvelle Base Adresse Locale.
- **Redéfinition des bureaux de vote :** Optimisation de la gestion des bureaux en utilisant la Base Adresse Locale, par nom de voie plutôt que par quartier.





DES ÉVÉNEMENTS DE QUALITÉ POUR UNE COMMUNE RAYONNANTE

UNE COMMUNE ENGAGÉE POUR LA VIE LOCALE

Un village vivant et accueillant

- Depuis 4 ans, **un sapin de Noël** est offert aux commerçants du village pour illuminer les vitrines et faire **rayonner le village** durant les fêtes.
- Ouverture d'un **jour de marché supplémentaire** le vendredi pour dynamiser les échanges et l'**attractivité du village**.
- En progression constante, la commune a obtenu en 2025 son 3^e **sourire** dans le cadre du Label « Commerce et Artisanat dans la Ville ». Elle a aussi été nommée pour le **Trophée Spécial Village**, saluant son engagement pour le commerce de proximité.



Développement économique

- Poursuite du soutien au projet de Zone d'Activité près de l'autoroute, porteur de futures **créations d'emplois** pour les Adréchois.

TOURISME ET PATRIMOINE : UNE COMMUNE QUI MET EN VALEUR SES RICHESSES

Un patrimoine local valorisé

- Installation de **panneaux d'informations** bilingues (français/anglais) pour **valoriser les sites emblématiques du village**, comme l'église Notre-Dame de l'Assomption, le puits du Planestel ou la locomobile à vapeur mais également de poteaux signalétiques de randonnée au départ du village, en collaboration avec le Syndicat Mixte Grand Site de l'Estérel (SMGSE).

Un accueil touristique renforcé

- Depuis 2023, notre village a retrouvé un **Bureau d'Information Touristique** qui assure un **accueil chaleureux de qualité** et qui **organise des animations festives**, tout au long de l'année. Une démarche de **labellisation « commune touristique »** est engagée en 2025 à l'initiative de la commune.

De nouveaux outils pour découvrir le territoire

- **Édition de nouveaux plans guide** du village financés par les artisans et commerçants que nous tenons à remercier. Il comprend le plan de la commune qui a été mis à jour suite au nouvel adressage et les coups de cœur à proximité.



COMMUNICATION ET ÉVÉNEMENTIEL : PLUS DE SUPPORTS ET DES ÉVÉNEMENTS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Développement et modernisation des outils de communication

- Remplacement des **panneaux numériques** du Logis de Paris, de la Baisse et installation d'un nouveau panneau à l'Église (financé à 40 % par le Département).
- Mise en place de **panneaux d'affichage libre** au Planestel et à l'Église.

- En 2025, **installation d'une borne d'information** sur la façade de la Mairie, **lancement d'une application** pour smartphone, **modernisation du site internet** et bientôt **une présence sur Instagram**.

Des parutions plus fréquentes

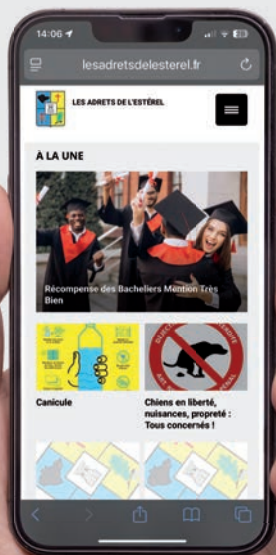
- **Augmentation du nombre de brèves et d'articles** de presse pour une **meilleure visibilité, valorisant** ainsi notre village, ses initiatives et les nombreuses activités qui s'y tiennent.
- **Augmentation de la fréquence de parution du magazine municipal**. 2 magazines par an financés par les artisans et commerçants que nous remercions.

Des événements repensés, une offre toujours plus diversifiée

- **Noël aux Adrets** : Grâce à des économies réalisées sur le budget des illuminations (**qualité maintenue et équipement moins énergivore**), la commune a pu **diversifier ses événements festifs**, comme la Tournée des lutins pendant le confinement de 2020, le concours de décorations de Noël, les marchés de Noël, la **parade féérique**, concert de chants de Noël et bien plus encore.

Tous ces événements ont été organisés en partenariat avec l'Office du Tourisme, l'Association des parents d'élèves (AIPE) et l'Union des Artisans et Commerçants (UAC).

- **Fête de la musique et événements estivaux** : **Création d'une scène ouverte**, depuis 2022, pour la fête de la musique sur la place de l'Aire mettant en lumière les talents locaux. Un moment festif qui célèbre l'arrivée de l'été. En été, les Soirées Estivales, organisées par l'Office du Tourisme et financées par la taxe de séjour, offrent aux habitants et touristes de **fabuleux concerts et spectacles conviviaux**, suivis d'un verre de l'amitié.
- **Fête patronale de la Saint-Marc** : La fête patronale de la Saint Marc du mois d'Avril retrouve son **esprit traditionnel** grâce à l'implication de la municipalité, des associations, de la paroisse et des bénévoles. **Des nouveautés en 2025** avec de nombreuses animations au centre du village (manège, jeux pour enfants, marché provençal etc.) et la **volonté de recréer l'ambiance des fêtes foraines d'autrefois**.
- **Instauration des vœux du Maire** et accueil des nouveaux arrivants pour renforcer la convivialité et l'intégration.



TRAVAUX DE VOIRIE ET AMÉNAGEMENTS SIGNIFICATIFS

-  Voirie communale et départementale
-  Voiries entièrement refaites à neuf (y compris les canalisations)
-  Travaux de réparation, de sécurisation ou d'élargissement de voirie et réseaux humides
-  Nouveaux trottoirs
-  Travaux en cours ou à venir
-  Poteaux incendie ajoutés ou devenus conformes

Suppression du feu tricolore



A venir : Extension du parking de covoiturage actuel près du péage 56 places en plus

Trottoirs route du Lac et route de l'Église



Nouveau Parc de la Source



Stationnement au plus près des écoles



Nouveau réservoir d'eau potable



Nouvelle STation d'EPuration



Nouveau stade de football



et bientôt un nouveau bâtiment...

Mise aux normes du réseau de défense incendie par secteur



Aménagement du territoire : Réalisations les plus significatives

- Plus de feu tricolore à l'entrée de la commune
- Le nouveau Parc de la Source : Un espace convivial où toutes les familles peuvent pratiquer différentes activités sportives et de loisirs
- Grâce à Estérel Côte d'Azur Agglomération nous avons également :
 - Le nouveau réservoir d'eau potable du Superplanestel
 - La nouvelle STation d'EPuration du village (Déviation réseau et démolition de la STEP de l'Église en cours)
 - Le nouveau stade de football
 - La fibre (90% des habitations déjà raccordées)
 - Et bientôt un parking de covoiturage supplémentaire comportant 56 places avec 10 bornes de recharge pour véhicules électriques (en plus de celles installées au village et prochainement au quartier de l'église)

Voiries et Réseaux Divers : Depuis 2020 de nombreux chantiers ont été réalisés

- Certains étaient des **travaux de sécurisation urgents** : Notamment une partie du chemin de Donat qui avait été emportée et le chemin de la Poterie qui menaçait de s'effondrer.
- D'autres, et en particulier les élargissements de voie, nous sont **imposés par le Plan de Prévention des Risques et Incendies de Forêt (PPRIF)** : Chemins du Couvent, Collet/Chense, 3 vallons... (D'autres voies restent à faire). La liaison entre le chemin de la Tuilière et celui des Bastians en fait également partie.
- La **sécurité routière** n'a pas été oubliée, avec en particulier l'aménagement du carrefour accidentogène entre la route de l'Eglise et le chemin des Gabriels mais aussi la réalisation de deux portions de trottoir route du Lac et route de l'Eglise. Nous avons également créé 22 places de stationnement chemin de l'Araignée, au plus près des écoles.
- Pour améliorer la **Défense Extérieure Contre les Incendies (DECI)**, il a fallu (et il faut encore) remplacer de nombreuses canalisations afin de mettre en conformité les poteaux incendies non réglementaires.
- Plusieurs **campagnes de réparation** de nids de poule ont été également engagées et certaines portions de voie ont été refaites à neuf mais **uniquement après que les canalisations, qui le nécessitaient, aient été remplacées**.

Tous ces travaux ont pu être réalisés en collaboration avec l'**Estérel Côte d'Azur Agglomération**, le **Département**, la **Région** et l'**État**, qui nous ont apporté leur précieux soutien financier.

Réhabilitation du chemin de Donat



Liaison Tuilière / Bastians



Gros soutènements des chemins de la Poterie et du Couvent



Sécurisation de l'intersection avec le chemin des Gabriels



Déviation réseau et démolition de la STEP de l'église en cours



Sécurisation des passages à Gué



Urbanisme : Les grands dossiers du service

- Finalisation et approbation du **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** en 2022 et 1^{ère} modification en 2024.
- Création de la **Base d'Adresse Locale (BAL)** en 2022 avec nouvel adressage obligatoire sur tout le territoire de la commune pour corriger toutes les anomalies et simplifier l'intervention des services de secours (et des livreurs).
- **Dématérialisation** des demandes d'urbanisme et mise à disposition d'un **guichet unique numérique (Portail Usager)** en 2024 afin de simplifier et accélérer les procédures.
- **Régularisation foncière** de nombreux dossiers anciens et nouvelles cessions/acquisitions pour les élargissements des voiries communales.
- **Régularisation des constructions non déclarées**.



UN NOUVEAU BÂTIMENT POUR LE COMPLEXE SPORTIF DU STADE

Un nouvel équipement sportif moderne et polyvalent

La commune poursuit activement sa politique d'amélioration des infrastructures publiques avec **le lancement de la reconstruction complète du plateau sportif** du stade. Ce projet ambitieux répond à la volonté de **remplacer les bâtiments vétustes actuels** (vestiaires, salle de sport et préfabriqué abritant la salle de danse) par **un équipement moderne, confortable et conforme aux dernières normes**, pensé à la fois pour le sport et la vie associative.

Un bâtiment fonctionnel, intégré et accessible

Organisé sur **deux niveaux**, le futur bâtiment offrira une **salle polyvalente de 269 m²**, modulable en trois espaces distincts grâce à des cloisons amovibles, afin de s'adapter à la diversité des activités sportives et





associatives. Accessible depuis un **parvis piéton** et une galerie couverte extérieure, le rez-de-chaussée accueillera également un hall spacieux, des sanitaires et une **buvette également ouverte sur l'extérieur**.

Le **rez-de-jardin** sera quant à lui dédié aux vestiaires avec **quatre vestiaires joueurs, un vestiaire arbitres**, une **infirmierie** et deux blocs sanitaires, accessibles via un escalier extérieur sécurisé. Une **terrasse panoramique** offrira un espace de convivialité ouvert sur le terrain.

Un projet bien dimensionné

Avec **près de 700 m² de surface de plancher** et une **emprise au sol de 484 m²**, ce nouvel équipement permettra d'accueillir dans de très bonnes conditions les clubs, les associations locales et les événements sportifs. Ce projet illustre la volonté de la commune d'offrir à ses habitants des équipements adaptés aux pratiques d'aujourd'hui, dans un cadre agréable, sécurisé et durable.



ENTRETIEN, MISE AUX NORMES, PRÉVENTION: UN PLAN D'ACTION DURABLE

Rénovations, équipement et aménagement

- Rénovation des toitures de la Mairie, du local de stockage du stade et du marché couvert.
- Changement des menuiseries de l'étage de la Poste et de la médiathèque.
- Rénovation de la salle des fêtes (achat de matériel de sonorisation, éclairage, scène).
- Remplacement de la porte de la médiathèque avec création d'un sas pour retour de livres.
- Aménagement du local du Bureau d'Information Touristique (OTI).
- Changement des fenêtres et porte de la maison des associations (à venir).
- Changement des climatisations de la mairie et des écoles.
- Travaux d'insonorisation de la salle des associations.

Mise aux normes

- Travaux de mise en conformité (WC PMR salle des fêtes, bandes podotactiles, mains courantes, rampes amovibles).
- Mise aux normes de sécurité incendie des garages techniques.
- Mise aux normes électriques des écoles maternelle, élémentaire et cantine.
- Réparation de plomberie au bâtiment du stade.

Sécurisation

- Remplacement des serrures des écoles.
- Réfection du grillage aux écoles.
- Vérifications périodiques des installations et bâtiments communaux.
- Remplacement serrure connectée de la salle des fêtes.
- Stabilisation et sécurisation des passages à gué (2020).
- **Projet de Sécurisation des passages à gué du Riou de l'Argentière:** Installation de capteurs de niveau d'eau et de caméras autonomes (alimentées par panneaux solaires) sur les deux gués afin d'anticiper les crues et déclencher des alertes pour la fermeture des barrières.
- Sécurisation des réseaux internet à l'école élémentaire (école numérique).

Environnement

- Extinction de l'éclairage public entre minuit et 5h permettant une économie de plus de 100 MWh, soit l'équivalent de 24 000 €.

Travaux de maintenance et actions récurrentes

Environ **400 interventions annuelles** par les services techniques en plus des missions quotidiennes :

- Peintures (mairie, logements église et La Poste, écoles, tennis, Police Municipale, maison des associations).
- Reprise du grillage du cimetière.
- Nettoyage régulier des grilles d'évacuation d'eau pluviale.
- Fleurissement de la commune.
- Campagnes de débroussaillage.
- Chantiers jeunes avec le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes).

INFRASTRUCTURES, FIBRE, ÉCOLES : LE NUMÉRIQUE S'INSTALLE

Infrastructures informatiques communales

- **Renouvellement du parc informatique** vieillissant, mise à jour des logiciels et modernisation du système de téléphonie.
- **Sécurisation des données:** Mise en place d'un système de sauvegarde (backup) et de réplication pour protéger les données informatiques de la commune.
- **Messagerie:** Externalisation du service de messagerie de la mairie sous Exchange.
- **Gestion documentaire:** Mise en place d'un système de Gestion Électronique des Documents (GED) pour moderniser et sécuriser la gestion administrative.
- **Dématérialisation** de l'affichage légal à l'aide d'un écran devant la mairie (ainsi qu'une application web associée).

Équipements numériques dans les écoles

- **Projet national École Numérique:** Adhésion de la commune au dispositif.
- En mars 2022, 10 mini-PC tablettes ont été remis à l'école maternelle (financement à 50 % par l'État).
- Modernisation progressive des équipements numériques dans les écoles.

Accès Internet et fibre optique

- Déploiement de la fibre : 90% des habitations sont raccordables.
- Les écoles sont désormais quasiment entièrement fibrées, renforçant la connectivité pour les usages pédagogiques et administratifs.



Acquisition (et installation par les Services Techniques) d'un compteur de trafic pour connaître précisément l'usage de nos voiries communales



UNE MOBILISATION ACCRUE FACE AU RISQUE INCENDIE

Une politique active de prévention des risques

- **Mise à jour des documents de référence:** Plan Communal de Sauvegarde (PCS), Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) et Plan Particulier de Mise en Sûreté des Personnes (PPMS) du groupe scolaire.
- **Mise à jour du système de téléalerte communal.**
- **Préparation concrète:** Organisation d'exercices incendie, participation au Plan Intercommunal de Sauvegarde de l'agglomération, acquisition de matériel de crise.
- **Sensibilisation – débroussaillage obligatoire pour lutter contre les incendies:** Campagnes d'information sur les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) avec **640 parcelles contrôlées** depuis 2020 (coopération entre la Police Municipale, le CCFF et l'ONF).
- Organisation, en partenariat avec la COFOR, d'une **journée de sensibilisation** aux Obligations Légales de Débroussaillage ouverte à tous (conférence sur la réglementation et les bonnes pratiques, ateliers pour apprendre les bons gestes, échanges avec Policiers, pompiers, agents forestiers, etc.).
- D'ici 2026, **création d'un registre communal** regroupant tous les administrés le désirant afin de mutualiser les ressources, les informations et favoriser l'entraide entre citoyens.
- Des opérations de débroussaillage ont été réalisées par des entreprises externes: **en 2023: 12 hectares traités (34 parcelles** dans les quartiers de la Verrerie, Maraval, Marras et Stade), **en 2024: 8,6 hectares** entre le stade et la RDN7 et **14 hectares en 2025** entre la Verrerie et la RDN7.
- **Gestion des abords routiers:** Pour garantir la sécurité des usagers de la route et des piétons ainsi que la sécurité et la maintenance des réseaux aériens M. le Maire a **réglementé par l'Arrêté Municipal du 31 août 2023 l'entretien, l'élagage ou l'abattage des arbres et plantations en bordure des voies publiques et des chemins ruraux.** À ce jour, la police municipale a procédé à plus de **200 contrôles et poursuit son action.**

UNE POLICE MUNICIPALE RENFORCÉE POUR LA SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN

Un service de Police Municipale renforcé et modernisé

- **Réorganisation du service:** Passage à deux policiers municipaux, renfort ponctuel d'agents communaux pour sécuriser les abords d'écoles et traiter les arrêtés municipaux.
- **Horaires étendus** en période estivale pour une présence de 9h à 20h.
- **Équipement:** Dotation en smartphones professionnels et remplacement programmé du véhicule d'intervention.
- **Vidéoprotection:** Extension du système au **Parc de la Source**, validée par la Préfecture après une analyse d'impact relative à la protection des données.

Une présence accrue et des résultats concrets (chiffres 2024/2025)

- **Surveillance du territoire: 5431 km parcourus, 176 patrouilles, 256 points de sécurisation.**
- **Traitement des signalements: 1747 mains courantes, 56 rapports rédigés, 112 interventions diverses.**
- **Contrôles routiers:** Mise en service d'un radar mobile, **251 véhicules contrôlés sur 8 opérations.**

Prévention en milieu scolaire

- **Lutte contre le harcèlement:** Ateliers de sensibilisation en CM1 et CM2, organisés par la Police Municipale.

- **Éducation à la sécurité:** Participation au permis piéton (CE1 à CM1) et projet « Mobilipass » à venir (programme d'éducation routière proposé par les associations de Prévention Routière et Assurances Prévention, relayé par les agents de Police formés à cet effet).

Une coopération étroite avec les forces de l'ordre

- **Partenariat renouvelé** avec la Gendarmerie: convention de coordination reconduite.
- **Sécurité renforcée:** Meilleure couverture du territoire grâce à la nouvelle brigade de Puget-sur-Argens et projets conjoints de contrôles routiers.



ENVIRONNEMENT ET FORÊT : PRÉSERVER ET AGIR POUR L'AVENIR

GESTION DES DÉCHETS

En collaboration avec Estérel Côte d'Azur Agglomération et le SMIDDEV, plusieurs initiatives pour améliorer la gestion des déchets et préserver l'environnement ont été mises en place :

Optimisation de la collecte des déchets

- Installation de colonnes aériennes (Eglise), et semi-enterrées (La Baïsse, Logis de Paris et en 2025/2026 : Eglise). Renforcement des équipements (plateforme béton) pour prévenir les nuisances causées par la faune locale (Ch. Garnières et de la Poterie).

Sensibilisation au tri et à la valorisation

- Organisation de séances d'information et de distribution de composteurs individuels, en partenariat avec le SMIDDEV, sur le marché et devant nos écoles.

Soutien aux initiatives locales

- Encouragement des opérations de nettoyage telles que la Clean Up

Day, et mise en place de bornes d'hygiène canine et de cendriers de collecte de mégots qui seront revalorisés, pour une gestion responsable des déchets.

Lutte contre le projet de décharge sur le site de Fonsante

- Le 3 septembre 2024, le préfet du Var, Philippe Mahé, a rejeté, par arrêté préfectoral, la demande d'autorisation environnementale présentée par la société SUEZ RV Méditerranée pour l'exploitation d'une installation de stockage de déchets non dangereux et inertes, ainsi que d'autres activités connexes, sur le site de Fonsante à Tanneron. Cette décision met fin à un projet controversé, en raison de risques environnementaux, notamment en matière de biodiversité et d'intégration paysagère, ainsi que d'un risque élevé d'incendie forestier dans une zone classée à risque. L'absence d'acceptabilité locale et l'incompatibilité avec le Plan de Prévention des Risques d'Incendie de Forêt (PPRIF) ont également contribué à cette décision. Cette victoire est le fruit d'une mobilisation collective des élus locaux, des associations de défense de l'Estérel et du Lac de Saint-Cassien, et des habitants du Pays de Fayence et d'Estérel Côte d'Azur Agglomération.

FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Réalisation de massifs colorés, plantations saisonnières et aménagements paysagers pour faire des Adrets **un village accueillant, harmonieux et respectueux de l'environnement.**



PRÉVENTION DES INCENDIES

- **Débroussaillage** des abords des voies communales par les services techniques, avec des opérations spécifiques sur les zones nord et ouest du village, couvrant 12 hectares.
- **Travaux de remise en état des citernes et entretien des pistes** de Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI), en collaboration avec le Syndicat Mixte du Grand Site de l'Estérel (SMGSE)
- **Actions pédagogiques menées par le Comité Communal Feux Forêts (CCFF)** pour sensibiliser les jeunes, de la maternelle au lycée et recrutement de bénévoles pour renforcer ses équipes avec plus de 30 bénévoles en 2025.
- **Acquisition**, en 2023, d'un nouveau véhicule 4X4 porteur d'eau pour le CCFF, (subventionné par La Région Sud à hauteur de 59 %).

Chiffres clés :
12 ha
débroussaillés

Chiffres clés :
30
bénévoles CCFF
au service de la
commune



CCAS

(CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

SOUTIEN, ENTRAIDE, LOGEMENT : UNE COMMUNE ATTENTIVE À CHACUN

Soutien, lien social et actions pour les seniors et personnes isolées

- Mise aux normes du registre nominatif pour le suivi des personnes isolées et dépendantes, dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence.
- Organisation de randonnées, d'excursions et de bals en partenariat avec d'autres CCAS, favorisant le lien social.
- Organisation d'ateliers gratuits tout au long de l'année en partenariat avec des acteurs de santé publique: sport, détente, prévention santé, numérique.

Soutien aux familles et à la jeunesse

- Depuis 2021, mise en place d'une aide financière aux familles pour faciliter l'accès des enfants aux activités sportives et culturelles proposées par les associations locales.

- Participation financière à la course solidaire de l'école élémentaire, encourageant la citoyenneté et la solidarité dès le plus jeune âge.

- Depuis 2024, mise en place d'une bourse au permis de conduire.

Solidarité et entraide

- Soutien à la commune de Tende après la tempête Alex de 2020, en collaboration avec les associations locales.
- Collecte de dons pour l'aide humanitaire à destination de l'Ukraine.

Initiatives pour le vivre-ensemble local

- Organisation de vides greniers en collaboration avec l'association Abankor, un bonheur pour les chineurs.
- Organisation de lotos conviviaux favorisant le lien social entre générations.



LOGEMENT HABITAT

Développement de l'offre de logement social

- Obtention d'une garantie d'emprunt d'Estérel Côte d'Azur Agglomération pour la réalisation de 23 logements en accession sociale au sein de la résidence Clos Saint Marc, livrée et inaugurée en 2023.

UNE COMMUNE ENGAGÉE POUR L'ÉDUCATION, LA JEUNESSE ET LA CITOYENNETÉ

Amélioration, rénovation et mise en sécurité du groupe scolaire

- Travaux de **mise en conformité** suite au constat du non-respect des normes de sécurité du groupe scolaire (portail, grillage, électricité, rampe etc.).
- **Remplacement des équipements défectueux** de la cantine scolaire.
- **Rénovation des bâtiments**: peinture du dortoir, des sanitaires élémentaires et de plusieurs classes, tracés ludiques dans la cour.
- Création d'une fresque au sol devant l'école maternelle qui a permis aux jeunes de s'exprimer à travers l'art urbain, de valoriser l'espace public (projet porté par le Club Ados).
- Mise en sécurité des abords de l'école avec l'installation de **bonshommes PIETO réfléchissants** pour inciter les automobilistes à ralentir. Présence policière renforcée et agent communal en soutien aux sorties d'école.

Au total et tous travaux confondus, la commune a investi **plus de 198 000 €**, depuis 2020, pour moderniser, sécuriser et équiper les écoles et la cantine.

Qualité de l'alimentation et éducation nutritionnelle

- Création de la commission « restauration scolaire » qui se réunit tous les deux mois avec l'accompagnement d'une **diététicienne nutritionniste** adréchoise, dans l'élaboration des menus. Elle assiste aux commissions « restauration scolaire » et anime des ateliers au sein des écoles.
- Engagement actif dans le respect de la loi EGALIM, en intégrant au moins 20 % de produits bio et en privilégiant des aliments de qualité (labels, AOP, etc.). La commune favorise les circuits courts, les produits locaux et de saison, afin de proposer une alimentation saine et respectueuse de l'environnement.

Accueil périscolaire et extrascolaire

- Dans le cadre de la **nouvelle Délégation de Service Public (DSP)**, depuis 2024, l'Accueil de Loisirs ouvre désormais **une semaine pendant les vacances scolaires de la Toussaint**, en plus des vacances d'hiver, de printemps et d'été, facilitant ainsi l'organisation du quotidien des familles.

Club ados et aménagement d'une salle des jeunes

- Intégration des jeunes de 11 à 17 ans, dans le cadre de son nouveau contrat de délégation de service public, en mobilisant un budget d'environ 50 000 € pour les accueillir et développer des activités. Un local « Club Ados » a été aménagé fin 2022 au sein de l'accueil de loisirs, avec le soutien de la CAF, pour leur offrir un espace dédié aux rencontres, activités et sorties, décoré d'un graff réalisé par l'artiste Abes.

Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

- Instauré en 2020, il permet aux jeunes de 10 à 12 ans de **s'impliquer activement dans la vie locale**, de faire **entendre leur voix** et de **porter des projets qui leur tiennent à cœur**, contribuant ainsi à la **dynamisation de la commune**. Le 24 avril 2025, les 13 nouveaux représentants ont été élus pour un mandat de deux ans. Leur première réunion officielle a eu lieu le 13 mai dernier.

Premières fêtes organisées à l'initiative des jeunes

- En 2022 et 2024, les jeunes ont organisé les **premières fêtes d'Halloween** en collaboration avec l'Accueil de Loisirs et l'Office de Tourisme, réunissant plus de 80 jeunes.
- En avril 2025, ils ont organisé la **boum du chapelier fou**.





SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS :

UN PARTENARIAT DYNAMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Un accompagnement au quotidien

- **Soutien d'une trentaine d'associations locales référencées**, en les accompagnant administrativement, en leur attribuant des **subventions financières** et en leur permettant d'utiliser au quotidien, **gracieusement**, les biens communaux tels que le stade municipal, les salles et le matériel communal mais aussi l'espace public pour l'organisation de leurs événements. **Plus de 1500 adhérents** bénéficient chaque jour d'activités diversifiées sur notre village, un chiffre qui ne cesse de croître.
- **Guide des associations** : Depuis 2020, un guide des associations est

distribué, chaque année, lors du Forum des Associations, mettant en lumière la richesse et la diversité du tissu associatif local.

Une gestion plus fluide, équitable et transparente

- Mise en place de **nouveaux règlements intérieurs** pour l'utilisation des salles, du stade et du matériel communal. Ces documents visent à encadrer l'accès, à garantir une gestion optimale des espaces et à faciliter le suivi des locations. Une nouvelle grille tarifaire a été introduite, offrant davantage de services de prêt aux administrés. Ces mesures permettent une meilleure visibilité sur l'utilisation des équipements et favorisent une gestion plus transparente.

CULTURE : UNE OFFRE ENRICHIE POUR TOUS LES PUBLICS

Médiathèque municipale

- Depuis 2024, la **médiathèque est devenue municipale**, avec l'embauche d'une nouvelle bibliothécaire et l'**élargissement des horaires d'ouverture**. L'offre d'animations a été diversifiée pour les lecteurs de tous âges, incluant des activités pour l'école maternelle, le primaire et le centre de loisirs. L'association Gutenberg poursuit son activité de conseil et d'aide à la lecture, proposant des animations et des conférences.

Valorisation de la collection municipale « Outils et machines d'Antan »

- Les objets dispersés du fonds Cappa ont été réunis en un seul lieu, restaurés et inventoriés, afin d'**enrichir les expositions**.

Expositions thématiques

- Réalisation de plusieurs expositions dans la salle haute de la médiathèque, telles que « La main et

l'outil », en lien avec l'exploitation de la forêt, le levage du liège, la fenaison et la moisson, puis « La vigne et l'outil ». D'autres expositions ont été organisées, comme celle de Marie Tavarès sur l'handisport lors des Jeux Olympiques de 2024 et celle de peinture d'Evelyne Ballestra consacrée au cirque.

Festival Estérel Circus 2025

- Du 15 au 29 mars 2025, participation au **premier festival intercommunal sur le thème du Cirque** (plus de 30 événements, spectacles, expositions, ateliers, animations, conférences... pour tous les publics). Deux de nos associations ont été porteuses des projets adréchois.

Les Voix Départementales

- **Collaboration avec le Département** pour la réception de concerts dans le cadre des Voix Départementales, **enrichissant ainsi l'offre culturelle locale**.



SPORT : DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES

Parc sportif et de loisirs de la Source

Inauguré le 15 juin 2024, ce parc de 10 hectares offre une variété d'activités pour tous les âges : parcours santé, aire de fitness, bike park, pumptrack, tennis, padel, tir à l'arc, aire de jeux pour enfants, aire de pique-nique et boulodrome.

Rénovation du complexe du Stade

- Rénovation du stade de football avec pose du gazon synthétique et création de tribune permettant, enfin, de disputer des matchs à domicile pour les équipes de l'AS Estérel.
- Création d'une nouvelle salle polyvalente en cours.



Environnement

MOTION CONTRE LA RÉSERVE BIOLOGIQUE INTÉGRALE D'ESTÉREL

En mars dernier, lors du Conseil communautaire d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, les élus ont exprimé leur opposition au projet de Réserve Biologique Intégrale (RBI) visant à fusionner et à étendre les réserves existantes de la forêt domaniale de l'Estérel, augmentant leur superficie de 383 à plus de 2000 hectares.

Ce projet a été critiqué pour son absence de concertation récente avec les acteurs locaux et pour son manque de prise en compte des évolutions du territoire et des activités structurantes comme le cyclisme, les loisirs, l'apiculture et la chasse. Les élus s'inquiètent également de son impact sur l'économie, le tourisme et même l'environnement.

Le projet semble être en contradiction avec les objectifs de l'Opération Grand

Site, notamment en matière de gestion des infrastructures et de protection des forêts contre les incendies. L'Agglomération demande une reprise des discussions pour garantir que les spécificités du territoire soient respectées et que les ajustements nécessaires soient réalisés. Ces discussions devraient permettre de préserver un équilibre entre la protection environnementale et les usages actuels, ainsi que de maintenir des événements majeurs comme le Roc d'Azur ou la Spartan Race.

Jeudi 26 juin 2025

RENDEZ-VOUS CITOYEN SCoT

(SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE)

L'avenir de votre territoire se construit

Venez participer et échanger sur le diagnostic et le projet d'aménagement du territoire, le 26 juin 2025.

+ INFOS :

Réunion publique au salon VIP du Palais des sports Jean-François Krakowski, rue des Châtaigniers, à Saint-Raphaël.

Habitat

RÉNOVER POUR HABITER MIEUX



Rénovation énergétique d'un logement, à Fréjus.

L'Agglomération Estérel Côte d'Azur relance le Programme « Rénover pour habiter mieux », une opération visant à améliorer les logements du territoire. Ce dispositif propose un accompagnement gratuit et des aides financières pour réaliser des travaux de rénovation énergétique, mais aussi pour adapter les logements à la perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap. Accessible sous conditions de ressources, il s'adresse à tous ceux qui souhaitent améliorer leur cadre de vie.

+ POUR TOUT RENSEIGNEMENT

N° vert : 0 805 69 20 49 ou par mail : renovation@esterelcotedazur-agglo.fr.

Comment créer une association?

La création d'une
association est un acte très simple



www.associations.gouv.fr

VOUS ÊTES COMMERCIAL ?

Un seul numéro : 04 92 27 40 37



REJOIGNEZ-NOUS

MEDIA PLUS COMMUNICATION
Leader en communication institutionnelle

ARTISAN COMMERÇANT

*Vous souhaitez
augmenter
votre visibilité ?*

*Intégrez nos
supports de
communication*

**Contactez-nous
au 04 92 27 13 89**

Media plus communication
Leader en communication institutionnelle

Notre entreprise s'associe à ses partenaires pour promouvoir L'ÉCO-CITOYENNETÉ



Utilisation d'encre
écologiques



Papier issu de forêts
durablement gérées



Produit en France



MEDIA PLUS COMMUNICATION
Leader en communication institutionnelle

**PHARMACIE
DU PLANESTEL**

Mme ABBOU Laurence
& M. INFANTE Julien

Tél. : 04 94 40 95 40
Fax : 04 94 40 93 56

Le Galoubet - 83600
LES ADRETS DE L'ESTÉREL
phieduplanestel@gmail.com

HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
Samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h00

Le Jardin de l'Estérel

ENTRETIEN & CRÉATION DE JARDIN
ÉLAGAGE - ABATTAGE
DÉBROUSSAILLAGE - CLÔTURE

06 45 29 43 40
lejardindelesterel@gmail.com

 **MON CONTRÔLE TECHNIQUE**
PAYS DE FAYENCE

TOUT VÉHICULE Y COMPRIS GPL
VÉHICULE DEUX ROUES - QUAD

121 A ch. de Cambarras - 83440 TOURRETTES
☎ 04 94 67 65 94 - ☎ 06 80 62 15 70
✉ mct83440@gmail.com

 **Les Adrets Immobilier**
adrets-immo.com

42 - Place de la Mairie
83600 - Les Adrets de l'Estérel
Des experts locaux à l'écoute de vos projets

 **DÉCOUVREZ
NOTRE SITE !**

VITRINE LOCALE
Expertise du secteur
Depuis 1971

PORTAILS IMMOBILIERS
Nationaux et Internationaux
+ 100 Pays
Partenariats inter-agences

 **TELECHARGEZ
NOTRE APPLI !**

☎ 04 94 40 91 62 ✉ agence@adrets-immo.com

 **ERGC**
Entreprise de Rénovation & Génie Civil

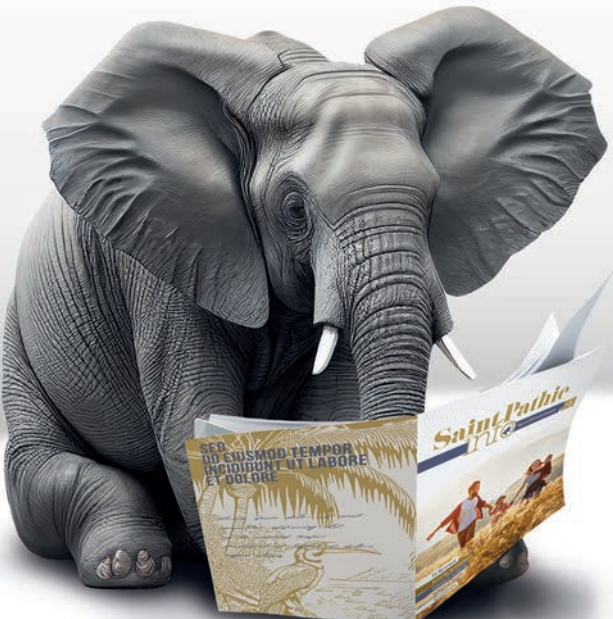


Construction du réservoir de super Planestel • Commune des Adrets de l'Estérel

☎ 04 94 54 41 54

www.ergc-btp.com contact@ergc.net
Espace Esterel - 131, impasse des Cistudes - 83600 FREJUS

CE SUPPORT est une réalisation
MEDIA PLUS Communication



LEADER
en communication
institutionnelle

04 92 27 13 89 | contact@mediapluscom.fr